

Intitulé de la formation **Formation au risque électrique**
 Recyclage du personnel électricien
 effectuant des interventions d'ordre électrique
 en Basse Tension

Domaine Qualité, santé et sécurité au travail

Version 02/2026

Éligible CPF Non ☒ Oui ☐



Objectifs

Objectif de la formation

Renouvellement de l'habilitation électrique

Objectifs pédagogiques (Être capable de...)

- Appliquer les prescriptions de sécurité pour des travaux d'ordre électrique (points fondamentaux, actualisation et remise à niveau des connaissances et des compétences en sécurité),
- Identifier les connaissances et l'étendue des tâches et secteurs autorisés par son niveau d'habilitation.



Durée : 1,5 j de formation
 soit **10,5h par stagiaire**

Modalité : Présentiel

Effectif : De 4 à 10 personnes



Accessibilité

Pour les personnes en situation de handicap, en amont de la formation, nous contacter afin de déterminer les aménagements à adapter.



Public concerné

- Personnel effectuant des travaux d'ordre électrique, en basse tension et dont le titre va ou vient d'expirer (validité 3 ans)
- **Recommandations ;**
 Se munir d'un écran facial, de gants isolants et d'un V.A.T.
 Chaque participant devra être médicalement apte à la soumission aux risques électriques



Prérequis et niveau d'entrée

- Avoir dans le domaine de tension considéré sur les ouvrages et installations électriques, des **compétences en électricité** résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle.
- Être titulaire d'un titre d'habilitation en limite de validité (à présenter au formateur en début de formation)



Moyens et méthodes pédagogiques

- Questionnaire de positionnement préalable à nous retourner en cas de changements de postes et/ou d'évolution des missions confiées sur ou à proximité d'installations électriques depuis le dernier titre
- **Classe** alternant apports théoriques dynamiques, films pédagogiques, vidéo, quiz, qcm corrigés, travaux dirigés et retours de bonnes pratiques permettant à l'intervenant de s'assurer de la bonne compréhension de chacun
- **Travaux pratiques** mettant en œuvre toutes les prescriptions de sécurité
- **Livret mémo** fourni.



Évaluation

De la satisfaction du module par le stagiaire

- Questionnaire écrit

Des acquis du stagiaire

La NF C 18-510 fixe les modalités et critères d'évaluation suivants :

- **Théorie ;** QCM noté de plusieurs questions avec un temps alloué d'1 Heure. Note > 14/20 = 70% minimum de réponses exactes.
- **Mise en situation pratique :** A = sans erreur / B = erreur mineure / C = erreur majeure
Critères d'acceptation de l'évaluation pratique ; 2 erreurs mineures sont acceptables. Aucune erreur majeure (comportement dangereux : mise en danger de la personne ou un tiers).
- Recyclage recommandé tous les 3 ans.



Qualité et profil de l'animateur



Sanction de la formation

- Animateur spécialisé intervenant pour le compte de CAMPUS XII^e AVENUE
- Après contrôle des connaissances théoriques et pratiques, le formateur émet **un titre préédigé (avis)**, en fonction des travaux à effectuer, adressé à l'entreprise.
- **Attestation individuelle d'assiduité**
- **Taux de réussite : 2024 : 97.95 % / 2025 : 99.80%**



Contenu de formation

½ JOURNEE N°1

L'APPAREILLAGE : ROLE ET FONCTIONNEMENT

- Appareils d'ouverture et de fermeture
- Sectionneur
- Disjoncteur
- Interrupteur

CONSIGNATION, RESPONSABILITE, DOCUMENTS

- Règles à observer suivant la nature des installations
- Description des étapes de la consignation
- Obligations administratives

NOTIONS ELEMENTAIRES DE SECOURISME ET PROCEDURE A SUIVRE EN CAS D'ACCIDENT OU D'INCENDIE ELECTRIQUE

½ JOURNEES N°2 ET 3

- Rappels pratiques du rôle et du fonctionnement de l'appareillage et des protections
- Consignation en BT
- Mise en œuvre des EPI

Contact formation

fpc@campus12avenue.fr

Site de Rodez : 05 65 77 77 00

Site de Millau : 05 65 59 59 03

Sur Internet :

